

le logement, l'alimentation et les coûts de l'énergie. Il n'est pas facile, bien sûr, de déterminer avec exactitude la hausse du coût de la vie. Le gouvernement actuel partage avec le député son désir d'éviter que les anciens combattants et leurs familles aient à souffrir de l'inflation et il a intégré à la loi sur les anciens combattants certaines mesures de protection à cette fin.

Les taux des pensions pour invalidité sont rajustés périodiquement et le rajustement de 1975 a aligné les taux à la formule établie en 1973. De plus, on a rajusté les taux le 1^{er} janvier dernier et on les a majorés de 9.7 p. 100, ce qui porte le montant auquel a droit un pensionné célibataire invalide dont l'invalidité est évaluée à 100 p. 100 à \$811 par mois ou \$9,737 par année, exempts d'impôt. A ce montant on peut ajouter 25 p. 100 pour l'épouse, 13 p. 100 pour le premier enfant et 9.5 p. 100 pour le deuxième et les suivants.

M. Knowles: Combien touchent le plein montant?

M. Laniel: Les allocations des anciens combattants sont rajustées automatiquement quatre fois par année pour faire en sorte que les anciens combattants et leurs familles touchent aussi rapidement que possible toutes les majorations dues à la hausse de l'IPC.

Le gouvernement est intervenu rapidement le printemps dernier et il a présenté un projet de loi pour remédier à certaines injustices de la loi sur les allocations aux anciens combattants, et il a accru les prestations versées aux termes de cette loi aux anciens combattants âgés de moins de 65 ans.

• (2210)

Le bill C-40 prévoyait des hausses d'une valeur d'environ 106 millions de dollars en sus de ce qu'avait offert le gouvernement conservateur précédent par le bill C-28. Le Canada est généralement reconnu comme l'un des pays qui a les meilleurs lois en ce qui concerne les affaires des anciens combattants.

L'ÉNERGIE—LA POSSIBILITÉ D'UN ACCORD AVEC L'ALBERTA

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur l'Orateur, je renvoie la Chambre à la page 9337 du Hansard du 21 avril, date à laquelle j'ai interrogé le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde). En deux mots j'ai demandé au ministre de prendre ses responsabilités et de reconnaître qu'un accord énergétique doit intervenir d'ici au 30 juin, sinon l'équivalent de 20 à 25 milliards de capitaux privés prêts à investir au pays dans des usines de pétrole lourd et de sables bitumineux va s'envoler en fumée. Le ministre a répondu ce qui suit:

... depuis novembre dernier, nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons prouvé que nous sommes impatients de conclure un accord le plus tôt possible et que nous sommes tout disposés à faire preuve de souplesse. Il est évident qu'il n'y aura accord que si l'autre partie fait preuve d'autant de souplesse.

J'aimerais examiner un instant la souplesse dont a fait preuve l'autre partie. Le prix du pétrole canadien a augmenté de \$8.55 le baril à la raffinerie depuis novembre dernier. Les Albertains ne reçoivent que 43c. de cette augmentation soit 5 p. 100. Le gouvernement libéral d'Ottawa a touché \$7.55, soit plus de 90 p. 100.

En juillet dernier l'Alberta a proposé que le prix du pétrole à la tête de puits soit haussé de \$19.25 le baril d'ici au mois de juin de cette année. Au lieu de cela, par ordre du gouvernement libéral en place, le prix du pétrole est aujourd'hui de

L'ajournement

\$27.05 le baril à la raffinerie et de \$17.75 seulement à la tête de puits. Où va la différence? Elle va en taxes fédérales.

La différence, c'est aussi les milliers d'emplois perdus au Canada, et les centaines de millions de dollars envolés vers des pays étrangers. La liste des coûts économiques déraisonnables s'allonge à perte de vue. Il y a également une différence du côté humain. Il se produit maintenant une polarisation politique dans l'ouest du Canada. Il y a de l'amertume, de la colère, de la frustration, et même de la rage.

Entretemps, les libéraux ont en Ontario et au Québec une nouvelle chaîne de stations-service, qui arborent toutes le panonceau Petro-Canada. Ils ont violé la promesse électorale du pétrole bon marché, violation de promesse dont ils rendent l'Alberta responsable.

En Ontario, l'essence se vend environ \$1.66 le gallon. Ottawa touche là-dessus 56c., l'Ontario 25c. et l'Alberta environ 22c. Mais c'est la faute de l'Alberta! On aurait pu croire que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources en aurait bénéficié en proportion, pour avoir augmenté autant et si vite le prix de l'énergie—plus vite que l'Alberta ne l'aurait fait. Qu'en est-il au fait?

Les travaux de prospection pour le pétrole au Canada s'étendent-ils? Non. La production pétrolière au Canada augmente-t-elle? Non. L'aménagement d'usines pour la production d'huiles synthétiques se poursuit-il? Non. L'unité nationale a-t-elle été renforcée? Non. A quoi donc le ministre parvient-il? Il déplace nos moyens de recherche énergétique de l'Alberta à nos régions arctiques et aux États-Unis. Il hausse les prix énergétiques par une imposition improductive dont la plus grande partie est versée à l'étranger. Quelle excellente politique!

Qu'offrait le gouvernement de l'Alberta en juillet dernier? N'oublions pas que l'offre a été rejetée. Permettez-moi de consigner cette offre au compte rendu. L'Alberta a offert de hausser progressivement les prix du pétrole à la tête de puits au Canada jusqu'à concurrence de 75 p. 100 du prix nord-américain d'ici 1984. L'Alberta a offert de fixer le prix du gaz naturel existant à 15 p. 100 de moins que le pétrole canadien relativement peu coûteux. L'Alberta a également offert de fixer le prix du nouveau gaz naturel à 35 p. 100 de moins que le prix du pétrole canadien durant les cinq prochaines années. L'Alberta a également consenti à investir 7 milliards dans trois nouvelles usines pour l'exploitation des sables bitumineux afin de veiller à ce qu'une proportion de 51 p. 100 au moins appartienne à des intérêts canadiens et que l'exploitation de ces sables bitumineux soit poursuivie. L'Alberta a aussi offert de se contenter de redevances beaucoup moins élevées, surtout de la part des nouvelles usines de traitement des sables bitumineux, de façon à laisser le champ libre au gouvernement libéral d'Ottawa afin qu'il prélève des milliards de dollars de plus en taxes. L'Alberta a également proposé de financer un pipe-line de gaz naturel vers les provinces Maritimes et de contribuer à d'autres projets énergétiques au Canada. La province était disposée à fournir des subventions de deux milliards de dollars pour améliorer le transport dans l'ouest du Canada, en particulier dans la Colombie-Britannique et au Manitoba où la survie de notre industrie agricole en dépend. Peut-être n'était-ce pas là la meilleure offre du monde, mais il y aurait certainement eu moyen d'en faire quelque chose. Au lieu de